

PROCES –VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 NOVEMBRE 2018

L'an Deux Mil dix-huit le 27 Novembre à 18 heures 30
le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Amant-de-Boixe dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard LACOEUILLE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Novembre 2018

Présents : M. LACOEUILLE / Mme PELLETIER / M. MIRGALET / Mme MANDIN / M. EDRICH / Mme GIROUX-MALLOT / Mme COLLIGNON / Mme MALTAT-YAMEOGO / Mme LE FLOCH.

Excusés : M. BORDES / M. FOUCAUD

Pouvoir : Mme DECELLE.

Secrétaire de séance : Mme COLLIGNON.

MISE EN PLACE DU RIFSEEP POUR LE CADRE D'EMPLOI DES ASSISTANTS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES :

Suite à l'avis favorable du comité technique paritaire du Centre de Gestion, le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) est instauré à compter du 1^{er} Janvier 2019 pour le dernier cadre d'emploi de la commune pour lequel les décrets d'application sont sortis seulement en 2018.

CREANCES ETEINTES :

Considérant qu'aucune action en recouvrement n'est possible, une créance éteinte d'un montant de 114,30 € concernant des repas de cantine sera prise en charge par la Commune,

DEPENSES A IMPUTER AU COMPTE 6232 « FETES ET CEREMONIES »

Conformément aux instructions règlementaires et aux dispositions comptables imposées aux collectivités, le Conseil Municipal fixe la liste des dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies ».

TARIFS DE LA REGIE DE L'ABBAYE :

Adoption des nouveaux tarifs de la régie de l'abbaye à compter du 1^{er} Janvier 2019

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SURVEILLANCE ET SECURITE A L'ENTREE DE L'ECOLE :

Pour assurer la surveillance et la sécurité dans la Rue de l'hôtel de Ville à l'entrée et à la sortie des écoles, et compte tenu du retour positif de la prestation de la Société Sécurité Dog Man assurée à titre d'essai depuis la rentrée scolaire, le Conseil Municipal envisage de renouveler le contrat initial jusqu'à la fin de l'année scolaire.

QUESTIONS DIVERSES :

M. MIRGALET rend compte de l'étude réalisée avec l'ADA d'aigre pour la demande de création de passage piétons sollicitée sur le circuit emprunté par les enfants des écoles pour se rendre au gymnase. 2 passages semblent réalisables à condition d'abaisser la hauteur des trottoirs. Un devis des travaux à réaliser sera demandé pour le prochain budget 2019.

MANIFESTATIONS A VENIR :

- Artisanale de l'Abbaye : les 8 et 9 Décembre 2018 au cellier
- Visite du Sous-Préfet : le 13 Décembre 2018
- Vœux du Conseil Municipal à la Population : le Samedi 26 Janvier 2019 au cellier